

## COMMUNIQUE DE PRESSE - DELSOL Avocats a accompagné K-SANTE lors de son premier LBO

**17 janvier 2019** – Le groupe K-SANTE, spécialiste de la distribution de repas minceur livrés à domicile et de l'accompagnement nutritionnel personnalisé, a bouclé son premier LBO avec le fonds d'entrepreneurs FenchFood Capital.

L'opération a permis de restructurer le capital du groupe K-SANTE autour de son dirigeant et fondateur Vincent Guillet et du fonds FrenchFood Capital qui a pris une participation minoritaire.

Le groupe K-SANTE exploite les trois marques Kitchendiet (repas frais conçus par le chef Mauro Colagreco), DietBon (repas en ambient au positionnement prix plus accessible) et GoodSanté (repas enrichis en protéines et aux textures adaptées aux patients ayant subi une opération de chirurgie bariatrique).

K-SANTE était conseillé sur le LBO par **DELSOL Avocats** avec Henri-Louis DELSOL, associé co-responsable du département Droit des sociétés - Fusions-acquisitions, Séverine BRAVARD, avocat of counsel, et Vincent GUEVENOUX, avocat, sur les aspects fiscaux par Mathieu LE TACON, associé co-responsable du département Droit fiscal, et Eve DAUVOIS, avocat, et sur les aspects de propriété intellectuelle par Stéphane PERRIN, co-responsable du département Contentieux – Propriété Intellectuelle, et Emilie SULLO, avocat.

K-SANTE était également accompagné par la banque d'affaires EURVAD FINANCE.

Contact presse : Anne DECHENAUD, Responsable communication/marketing ([adechenaud@delsolavocats.com](mailto:adechenaud@delsolavocats.com) - +33 (0)1 53 70 69 69)

### **A propos de DELSOL Avocats – [www.delsolavocats.com](http://www.delsolavocats.com)**

DELSOL Avocats est une entreprise de 100 avocats inscrits aux Barreaux de Paris et de Lyon.

Elle a pour vocation de répondre à tous les besoins juridiques et judiciaires de la vie professionnelle, dans leurs aspects nationaux et internationaux.

Animée de convictions fortes, elle accompagne, conseille et défend une clientèle diversifiée composée d'entreprises industrielles et de services, d'institutions financières, d'organisations non-lucratives et de collectivités publiques.

Organisée par départements, DELSOL Avocats constitue régulièrement des groupes de travail pluridisciplinaires pour mener à bien les opérations complexes.